Le Tambourin

ARAMON



SEPTEMBREE-OCTOBRE 2022

L'EAU, AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS DE RENTRÉE

RENTRÉE SCOLAIRE, FÊTE VOTIVE, FESTIVAL EMERGENCES DE L'EAU , SEPTEMBRE EST RICHE EN ÉVÈNEMENTS.

Un point sur....

CATASTROPHES NATURELLES : LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles engendre chaque année des dégâts considérables, indemnisables au titre des catastrophes naturelles. La grande majorité des sinistres concerne les maisons individuelles.

Quel est ce phénomène ?

Aramon fait partie des communes concernées par le phénomène de retrait-gonflement des argiles. Bien que non dangereux pour l'homme, celui-ci peut engendrer d'importants dégâts aux bâtiments. En raison notamment de leurs fondations superficielles, les maisons individuelles sont particulièrement vulnérables.

En effet, les sols argileux qui couvrent une grande partie de notre sol, possèdent la propriété de voir leur consistance se modifier en fonction de leur teneur en eau. Ainsi, lorsque la teneur en eau augmente dans un sol argileux, on assiste à une augmentation du volume de ce sol, on parle alors de « gonflement des argiles ». Au contraire, une baisse de la teneur en eau provoquera un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

Les phénomènes exceptionnels provoqués par le réchauffement climatique, comme ceux que nous venons de vivre cet été sont de nature à provoquer le déclenchement du phénomène de retrait-gonflement de ces sols argileux et donc des dégâts aux maisons. Il se traduit principalement par des fissurations en façade des habitations, souvent obliques, et passant par les points de faiblesse que constituent les ouvertures. Il peut provoquer également des décollements entre éléments jointifs (garages, perrons, terrasses), ainsi qu'une distorsion des portes et fenêtres ou une dislocation des dallages et des cloisons.

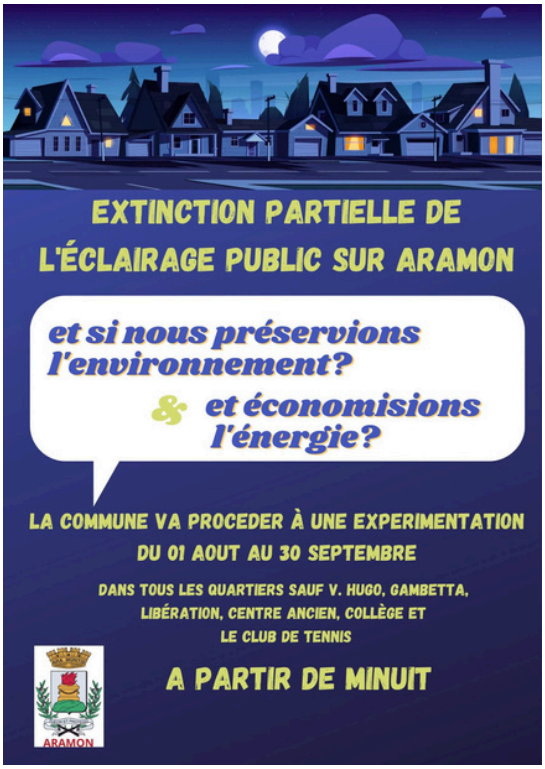
Comment déclarer un sinistre ?

Les citoyens concernés par des événements de ce type survenus en 2021 ou 2022 (les années précédentes ne sont plus indemnisables) doivent se rapprocher de leur compagnie d'assurances. Celle-ci fera procéder à une expertise qui permettra ou pas d'ouvrir droit à une indemnisation. Si c'est le cas, l'administré doit se rapprocher avant la fin de l'année 2022 de la Mairie afin que nous procédions au déclenchement de la procédure de catastrophe naturelle auprès de la préfecture du Gard. A noter que la franchise a été fixée pour cette année à 1520 €.

Didier Vignolles
Premier adjoint en charge de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire



Maison fissurée en raison des mouvements de terrain induits par la rétractation et le gonflement du sol argileux. © BRGM



Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 SEJE
7 Espace Culturel
9 Associations
16 Inondations
18 Festival Emergences
21 Carnet
22 Tribune Libre

www.aramon.fr

contact@aramon.fr

Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 7 octobre pour une distribution prévue le 21 octobre.**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



L'été s'achève et nous devons bien avouer que ce fut un été très difficile pour beaucoup.
Les incendies qui ont fortement touché nos voisins de Barbentane ont été dévastateurs pour le massif de la Montagnette et sa biodiversité. Ici même à Aramon, la réactivité de tous a pu préserver la ville d'un incendie qui aurait pu être grave. La canicule, harassante et durable, nous a fait vivre des moments bien compliqués.
Evidemment, nous le savons, ce fut probablement l'été le plus frais du reste de nos vies et c'est pourquoi il est temps pour chacun d'adopter les bons gestes, à son niveau. Chaque pierre à l'édifice compte et ensemble, si nous ne pouvons faire machine arrière sur beaucoup de choses, nous pouvons changer quelques habitudes afin de préserver la nature et l'environnement et nous assurer un futur durable.
Il ne s'agit pas d'opposer les différentes problématiques de chacun mais il est possible, par le biais de petits gestes quotidiens de modifier quelques mauvaises habitudes en utilisant par exemple plus de containers recyclables afin de générer moins de déchets, en étant responsable de son tri de déchets, en ne sur-utilisant pas l'énergie, quelle qu'elle soit.
La commune a donc décidé, à son échelle, entre autres, d'éteindre une partie de l'éclairage en fonction de l'état de son réseaux. En effet, la vétusté à certains endroits, ne nous permettant pas l'extinction partielle, nous avons opté pour la sécurité, en maintenant l'éclairage.
Cela aura pour double impact une préservation de la ressource énergétique mais également une économie financière non négligeable.

La crise Covid, par des protocoles sanitaires très stricts (aération quotidienne plusieurs fois par jour des salles de classe par exemple) a eu pour conséquence une hausse importante de la dépense énergétique des collectivités territoriales.
Le contexte international, très instable lui, a généré une hausse des prix des matières premières et a bouleversé le pouvoir d'achat de l'ensemble de nos concitoyens.
Aramon n'échappe pas à la règle et nous devons, collectivement, prendre conscience qu'il nous appartient d'adopter les comportements adaptés pour tenter de traverser cette crise le plus sereinement possible.

Septembre est riche en évènements. Les enfants retrouveront les bancs de l'école, Aramon sera en fête votive pour le 100ème anniversaire du Club Taurin, le 1er Festival Emergences se tiendra autour de l'eau et le forum des associations vous permettra de choisir l'activité adaptée à vos souhaits et besoins.

Je voudrais avoir enfin une pensée pour les victimes Aramonaises des inondations catastrophiques du 9 septembre 2002 dont nous marquons le triste 20ème anniversaire cette année. Nous tiendrons une cérémonie en mémoire des victimes le 9 septembre à 17h30 en mairie, afin de leur rendre hommage. la cérémonie sera suivie d'un dépôt de gerbe.

Je vous souhaite à tous une très belle rentrée.

Pascale PRAT

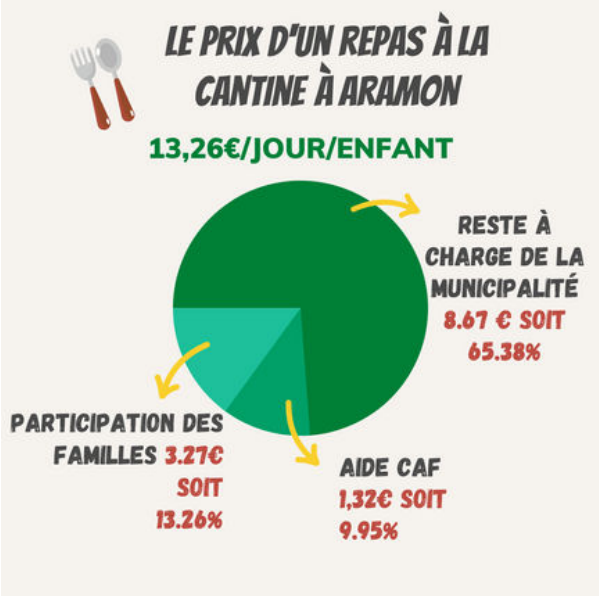
Actualités

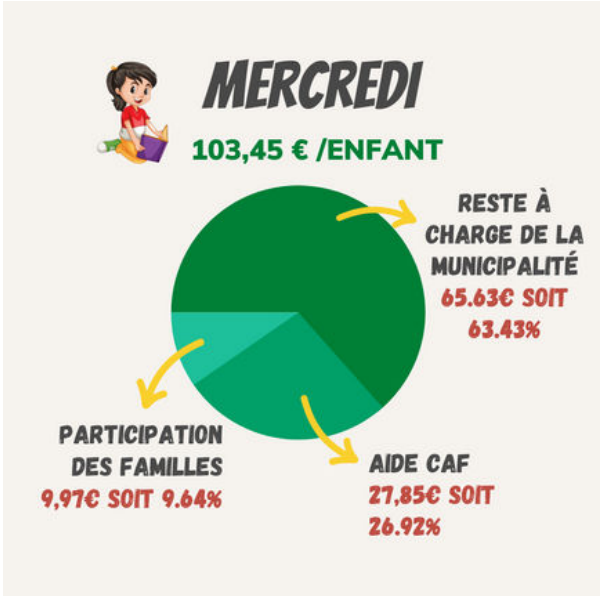
SERVICE ENFANCE JEUNESSE
C'EST LA RENTRÉE!!!!!

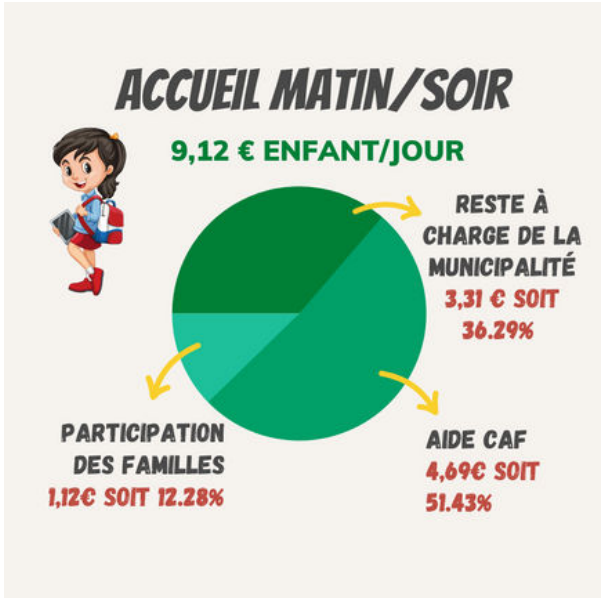


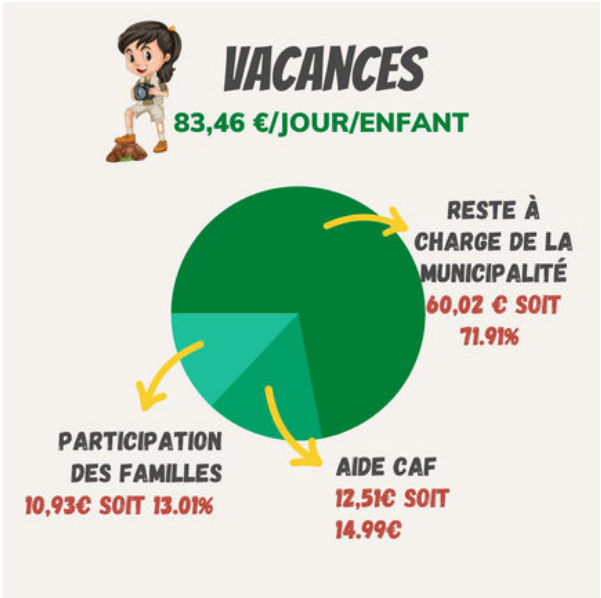
COMMENT SONT RÉPARTIS LES COÛTS POUR LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE?

Au regard de l'augmentation du prix des matières premières se répercutant sur le coût des repas pour la municipalité et dans le souhait de conserver la bonne qualité des repas, les élus du conseil municipal, à l'unanimité, ont voté une légère augmentation des tarifs concernant les cantines, le 30 juin dernier, lors du dernier conseil.
Notons qu'il s'agit de la première augmentation depuis 2016 malgré la hausse constante du coût des services scolaires, périscolaires et extra scolaires pour la commune (charges salariales, aménagements etc..) et que les élus ont tenu à continuer d'accorder des tarifs préférentiels aux familles à revenus modestes, en vue de permettre un large accès aux services publics pour les enfants d'Aramon.
Enfin, la municipalité va plus loin en fixant 3 quotients supplémentaires à ceux imposés par la CAF afin de mettre en œuvre une progressivité des tarifs des services en faveur des familles dites « de classe moyenne » exclues des mécanismes d'aides sociales.
Il est à noter que grâce à cet engagement fort de la commune en faveur de l'enfant et des familles, les tarifs pratiqués restent sensiblement plus faibles que ceux pratiqués dans les communes environnantes.









Actualités

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE RÉSERVATIONS

PREMIERE INSCRIPTION : PIECES A FOURNIR

- Votre dossier d'inscription
- Attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire
- Justificatif de quotient familial
- Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez)
- Copie des vaccinations (à jour)

RENOUVELLEMENT ANNUEL DES PIECES

La valeur des informations personnelles est d'un an. Chaque année, nous demanderons un renouvellement des vaccinations et des assurances. Pour tout changement lié à vos informations personnelles (Quotient familial, situation familiale ou autre), les familles doivent en informer le service (par mail ou depuis l'espace famille).

LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE

1 : Dépôt des demandes de réservations (à l'année, au trimestre ou jusqu'à 48h avant 16h) depuis l'espace famille
2 : Nous acceptons vos demandes en fonction des places et repas disponibles
3 : Nous éditons une facture correspondante (mensuelle pour le périscolaire, par séjour pour les vacances)
4 : Une fois la facture réglée, vos réservations sont validées

LES PLACES SONT LIMITEES

Tous nos services sont organisés en «accueils de loisirs », c'est-à-dire que selon la réglementation, le choix se porte sur de petits groupes d'enfants afin de proposer des animations de qualité. Et c'est également pour cela que les places sont limitées.

TARIFS & FACTURATION ,: QUELLES SONT LES OPTIONS ?

FACTURATION MENSUELLE

Nous demandons le prépaiement de toutes les activités et ce, à minima mensuelle pour le périscolaire et par séjour pour l'extrascolaire (vacances).

MODES DE REGLEMENTS

Cantine : Espèces, chèques, carte bancaire.
Autres services : Espèces, chèques, carte bancaire, CESU et ANCV

QUELQUES REGLES A OBSERVER...

LES ABSENCES

Il est demandé aux familles de prévenir le service au plus tard le matin même de l'absence de l'enfant par mail ou par téléphone ou depuis le portail famille afin de permettre de libérer des
places. L'absence sera considérée comme justifiée et un avoir sera créé sur la facturation suivante.
En revanche, si le service n'a pas été informé de l'absence, elle est donc due et doit être réglée.

LES HORAIRES

Les équipes d'animation sont responsables des enfants jusqu'aux horaires indiqués dans ce règlement.
En cas de retard, les familles doivent prévenir en appelant le 06.07.47.95.67 et faire appel si nécessaire, aux personnes autorisées à récupérer leur enfant.

LE PETIT +

Retrouvez toutes les informations et tarifs dans le guide téléchargeable sur le site de la ville: www.aramon.fr



Retrouvez également l'ensemble des procédures sur le portail famille www.aramon.fr (rubrique enfance et jeunesse)

Actualités

SERVICES TECHNIQUES

SMICTOM RHÔNE - GARRIGUES



POUR PLUS D'INFORMATION: WWW.SMICTOM-RHONEGARRIGUES.FR/

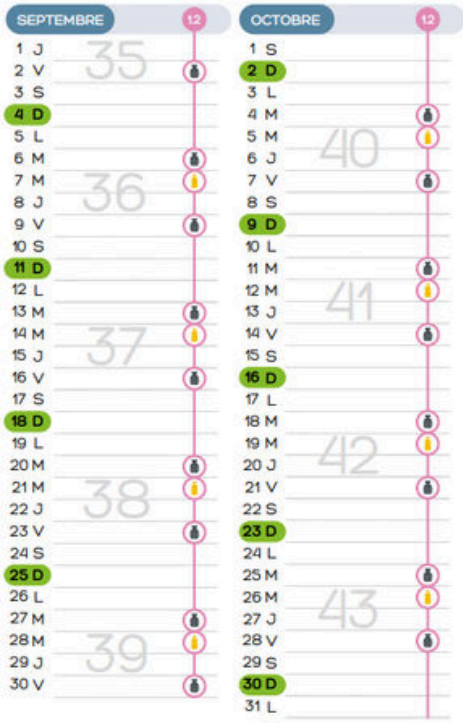
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



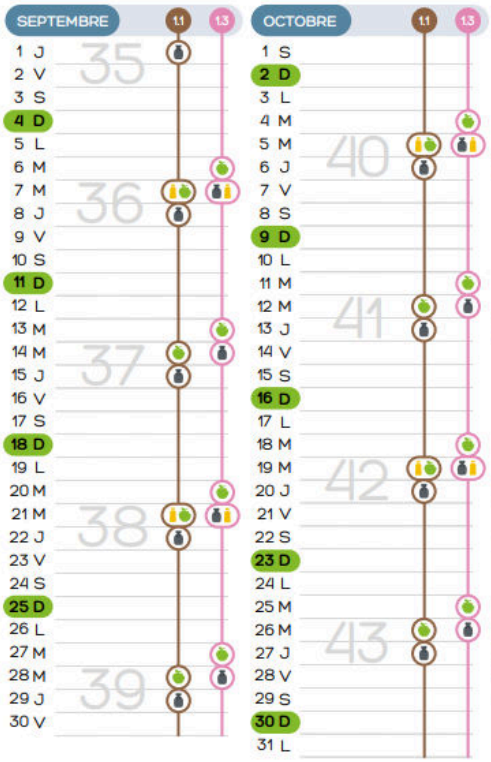
DÉPÔTS SAUVAGES

L'amende forfaitaire s'appliquant aux dépôts, à l'abandon, au jet ou au déversement de déchets en un lieu public ou privé non prévu à cet effet est à 135€ (contravention de 4ème classe). Listées à l'article R. 541-78 du code de l'environnement, de nouvelles infractions sont passibles de cette amende de 135€.

CENTRE ANCIEN



SECTEUR PAVILLONNAIRE



OBLIGATION DE DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS DOMESTIQUES D'EAU SOUTERRAINE



La réglementation évolue : déclarer ses prélèvements domestiques d'eau souterraine devient une obligation !
Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.
Deux raisons essentielles justifient la déclaration des forages domestiques :

- La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.
- L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.
En outre, le recensement des puits et forages privés doit permettre aux services administratifs compétents, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

espaceculturel SIMONE VEIL
Partager la culture à Aramon

MÉDIATHÈQUE

DANS LE CADRE DU FESTIVAL EMERGENCES DE L'EAU :

- Lecture du Kamishigai à la médiathèque mercredi 07 septembre 10h30-11h et 17h-17h30 pour tout public
- Exposition des poèmes du concours de poésie (pour le printemps des poètes 2022) sur le thème de l'eau du 06 au 13 septembre dans l'espace presse de la médiathèque
- Samedi 10 septembre à ***9h30 et à 15h30*** - Spectacle jeune public « Loéla » - Céïba et Laura Caronni :(3 mois à 5 ans)

HEURE DU CONTE (ATTENTION, MODIFICATION DES JOURS ET HORAIRES) À LA MÉDIATHÈQUE :

- Samedi 24 septembre 10h-10h30 pour les 3/6 ans et 11h-11h30 pour les 7 ans et +
- Mardi 11 octobre 18h-18h45 pour tous les publics

GROUPE DE LECTURE (ATTENTION, MODIFICATION DU JOUR ET HORAIRES):

- Samedi 08 octobre 10h30-12h à la médiathèque

La rentrée littéraire sera sur les étagères d'ici début octobre

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT.

Notre espace multimédia est ouvert à tous, des jeux sont mis à disposition pour jouer sur place. Des CD et DVD sont empruntables ainsi que les livres audio.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC (HORS GROUPES)

MARDI:	14H – 19H
MERCREDI:	9H - 13H 14H – 19H
VENDREDI:	12H – 18H30
SAMEDI:	9H – 12H30





L'EXPOSITION

Exposition de l'artiste Jean De Lardemelle sur le thème « Les platanes, les gardiens d'Aramon » ***du 20 septembre au 02 novembre*** au sein de la médiathèque. L'artiste sera présent tous les mardis après-midi et mercredi matin pour aller à la rencontre des lecteurs et rencontrer des groupes de scolaires, pour échanger et répondre aux questions.



Démocratie participative

PETITES VILLES DE DEMAIN



La commune d'Aramon a signé la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain en préfecture du Gard, le 31 juillet 2021. La configuration a conduit à ce que les communes de Remoulins, Roquemaure et Aramon, ainsi que la communauté de communes du Pont du Gard et la communauté d'agglomération du Grand Avignon soient associées. Ce programme permet de faire travailler en mode projet les communes, intercommunalités et leurs partenaires, à savoir l'Etat, la Région Occitanie, la Caisse des Dépôts, l'ANCT, la DDTM, la SCET et bien d'autres. Tous sont réunis en faveur de la revitalisation du centre-ville des communes lauréates.
Pour cela, l'outil adéquat est l'Opération de Revitalisation du Territoire. Signée par les parties prenantes, elle doit mettre en place un plan d'action sur 5 années, visant à concrétiser un projet de revitalisation dans les domaines urbanistiques, économiques , sociaux et de mobilités afin de développer et redynamiser les centres villes au regard des enjeux de transition écologique qui sont les notres aujourd'hui et dans le but de mieux préparer demain.
Le programme s'accorde à la volonté politique locale d'associer les plus en amont possible la population aramonaise aux travaux de leur ville. Ainsi, après plusieurs mois de travail, l'équipe du programme vous invite à participer à la réunion publique du programme Petites Villes de Demain, **le jeudi 06 octobre 2022 à 18h30,** salle Eugène Lacroix. Venez vous informer, alimenter et participer à la revitalisation de votre ville.

BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF

ARAMON

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE VOTRE VILLE?

du 01 au 30 septembre 2022, candidatez pour participer au comité consultatif du budget participatif du village d'Aramon. Vous souhaitez représenter vos concitoyens, votre quartier, votre association, vous pouvez renvoyer le bulletin ci dessous directement à la mairie ou à communication@aramon.fr

Nom et prénom: _____

Adresse _____

tel/mail _____

Association (si adhérent) _____

Un tirage au sort sera organisé pour désigner les 7 membres du commité consultatif.

Le budget participatif (BP) est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Si vous souhaitez faire partie du comité consultatif, renvoyez-nous le bulletin d'adhésion ci-contre avant le 30 septembre.



Associations Sport



SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 9H À 13H
SALLE EUGENE LACROIX

TENNIS CLUB





Le Tennis Club d'Aramon (TCA) prépare activement la rentrée pour la saison 2022-2023 du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.
Le TCA organise des permanences au Club-House pour les adhésions, ainsi que pour les inscriptions à l'Ecole de Tennis (jeunes normalement à partir de 6 ans, mais un test est toujours possible pour les enfants un peu plus précoces) et aux cours adultes selon le calendrier suivant :

·le samedi 03 septembre de 9h à 12h,
·du lundi 05 au vendredi 09 septembre de 17h à 19h,
·le mercredi 07 septembre de 9h à 12h.

Enfin, le TCA organise une Journée Portes Ouvertes le samedi 10 septembre de 10h à 17h avec des animations de 10h à 12h et des ateliers découverte tennis de 13h à 17h.
L'Ecole de Tennis et les cours adultes démarreront le 12 septembre 2022. Si vous le souhaitez, vous pourrez tester votre niveau dans le cadre de la 1ère séance avec notre Professeur, Jean-Marie GIROUT joignable au 06.62.46.10.67 ou par email à Jean_marie.girout@bbox.fr.
Comme en début de saison 2021-2022, le Tennis Club d'Aramon organise une tombola ouverte dès maintenant et jusqu'au 06 octobre 2022. L'achat des tickets se fera au Club House lors des permanences inscriptions (voir rappel ci-dessus), lors de la Journée Portes Ouvertes du 10 septembre ou par téléphone auprès du bureau.
Les prix de vente seront de 3 € pour 1 ticket, 5 € pour 2 tickets et 8 € pour 4 tickets.
Les deux premiers prix seront :

- premier prix : une année de cours sur 27 séances (licence à la charge du gagnant),
- second prix : une adhésion annuelle (licence à la charge du gagnant).

Pour les prix suivants, il est prévu de nombreux lots.
Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre pour pratiquer le tennis en loisirs, en compétition individuelle et par équipes, dans une ambiance conviviale.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au 07 69 97 95 26, au 04 66 57 10 00 ou à envoyer un courriel à tc-aramon@orange.fr

TENNIS DE TABLE



Préparez vos raquettes, le tennis de table d'Aramon vous informe que la reprise des entraînements débutera le mercredi 7 septembre à partir de 20 H 30 jusqu'à 22 H 00 à la salle des cazers pour les adultes.
Pour les jeunes, les entraînements reprendront le mercredi 14 septembre de 19 H 00 à 20 H 30 avec notre entraîneur Nicolas. nombre d'enfants limité à 14 et à partir de 9 ans.

Contacts : Vincent : 07.81.91.85.53 ou Jérémy : 07.50.32.43.42

Associations Sport/Zen

OZÊTRE BIEN



L'Association OZETRE Bien vous propose depuis 7 ans des cours de YOGA de l'ENERGIE
Dans tous les cours vous allez retrouver le pouvoir de votre souffle, sur votre énergie, votre cœur votre corps et votre mental. Toutes les postures sont adaptées à votre corps, et l'utilisation d'une chaise est possible. A tous les cours un temps de relaxation guidée et un temps de méditation (chants de Mantra) sont proposés. Aide à gérer le stress, à retrouver sa concentration, agit sur système nerveux, digestif, cardiaque etc
Venez essayer, Prêt de coussin et tapis, Brigitte 0631089507
Présente au forum le 8 septembre



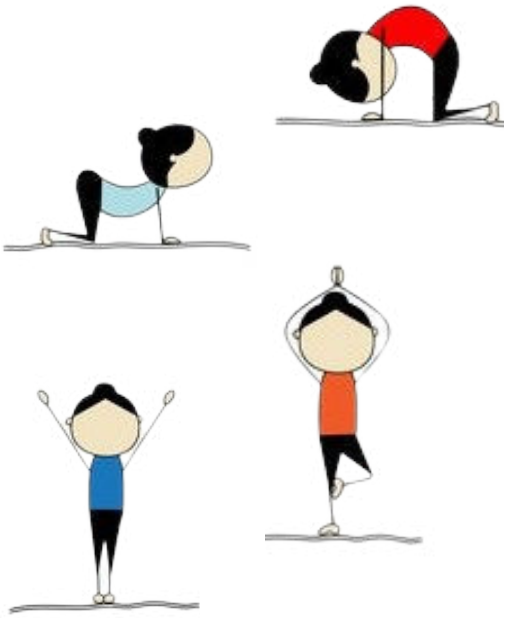
TEMPS DANSE

Temps Danse vous accueille pour une nouvelle année d'activité à partir du lundi 12 septembre.
Mesures sanitaires : l'équipe s'engage à adapter son organisation en fonction des directives, comme cela a toujours été fait.
Deux semaines de portes ouvertes sont organisées afin d'essayer tous les styles de danse, du lundi 12 au vendredi 23 septembre.
L'association propose : classique, modern jazz, éveil, rock enfants, rock adultes, rock cardio, hip-hop, break, salsa, bachata, claquettes et pilates.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le planning 2022/2023 ainsi que les informations nécessaires à l'inscription (tarifs, documents...) sur notre site : www.tempsdansearamon.com
Les dossiers d'inscriptions seront disponibles au Forum des associations ou aux cours d'essai. Ils devront être retournés complets lors des permanences qui se tiendront au 2ème étage de la Maison des Associations, avenue de Verdun, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- Lundi 3 octobre de 18h30 à 20h30
- Mardi 4 octobre de 9h30 à 10h30 et de 17h30 à 20h30
- Mercredi 5 octobre de 13h30 à 19h30
- Jeudi 6 octobre de 18h à 20h
- Vendredi 7 octobre de 17h30 à 19h30
- Samedi 8 octobre de 10h à 12h

En cas d'impossibilité les dossiers pourront être déposés dans la boîte aux lettres à l'entrée du bâtiment.
Les bénévoles et les professeurs attendent avec impatience de débuter une nouvelle année.
Pour toutes questions vous pouvez nous joindre par courriel à aramon.temps.danse@gmail.com ou par téléphone au 06 28 68 81 24 (laisser un message avec vos coordonnées) sur le site site www.tempsdansearamon.com et la page facebook.



YOGA POUR TOUS

« La pratique régulière du yoga a une action sur les différents systèmes du corps : articulaire, nerveux, digestif, cardio-vasculaire, mais aussi sur le système immunitaire comme en témoignent de nombreuses études scientifiques.
Les mouvements fluides, le développement du souffle et la pratique de la relaxation améliorent le bien-être du corps, de l'esprit et favorisent le relâchement des tensions.
Le yoga nous invite à calmer l'esprit et à écouter le corps.»
L'association Yoga Pour Tous se réjouit de vous accueillir pour cette nouvelle saison, dès le lundi 12 septembre 2022.
Découvrez ou venez approfondir cette pratique bonne pour le corps comme pour l'esprit, avec deux cours d'essai offerts.
Nous vous proposons chaque semaine cinq cours ouverts aux adultes, débutant.e.s ou confirmé.e.s.
- Salle des Paluns : le lundi de 19h à 20h.
- Salle 204 de la Maison des Associations : Mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30.
- Salle 204 de la Maison des Associations : Vendredi de 12h15 à 13h15 et de 19h à 20h.

Les tarifs : 15 € de cotisation à l'association plus 225 € par an (180 € pour les étudiant.e.s ou demandeu.r.se.s d'emploi) payables en trois fois.
Ces montants sont forfaitaires quel que soit le nombre de cours suivis. En cas d'adhésion en cours d'année : 15 € de cotisation plus le prorata de la durée restante jusqu'à fin juin 2023.
Venez nous rencontrer le samedi 10 septembre 2022 lors du Forum des Associations d'Aramon, ou venez directement à l'horaire de votre choix, avec un tapis de yoga et une tenue confortable !
Renseignements : Rolland Solins, président, 06 72 27 58 97.

Associations *Sport*

PÊCHE EN FLOAT TUBE SUR LA LÔNE



Dimanche 10 juillet, la Gaule aramonaise organisait, la première manche de son 12e challenge en float tube de la lône.
Un float-tube est une embarcation individuelle constituée d'un flotteur pneumatique sur laquelle le pêcheur se déplace, à la force de ses mollets pour rechercher les poissons, généralement les poissons carnassiers comme le brochet, la perche, le sandre ou le black-bass.
La pêche se fait en no-kill, c'est-à-dire que le poisson est remis à l'eau aussitôt après sa capture et sa mesure. Le classement des concurrents se fait en fonction de la longueur totale des poissons pêchés, ne sont comptabilisés que les poissons dont la longueur est supérieure à une maille réglementaire. Ainsi, dès 6 h 30, par cette belle matinée d'été, 19 concurrents se mettaient à l'eau.
A noter avec beaucoup de plaisir la participation importante de jeunes pêcheurs qui assureront demain la relève de la Gaule Aramonaise.



Dans le magnifique verdoyant de la lône, le ballet des float-tubes multicolores qui se déplaçaient sur l'eau offrait un très beau spectacle coloré.
De très nombreux poissons étaient capturés, principalement des black-bass avec quelques beaux spécimens dont un de 36.5 cm pêché par l'aramonais Gilles Rosier..
Le podium était des plus classiques :
1er : Frédéric Chabanel des Riverains Montfrinois, l'éternel vainqueur !
2ème : Tissot Thibaud des Riverains Montfrinois
3ème Kicien Frédéric de la Gaule Aramonaise
La deuxième manche du Float-Lône se déroulera, samedi 3 septembre, en même temps que le concours de pêche en duo de la fête votive pour les enfants petits et grands.
La remise des prix suivi d'un sympathique apéritif clôture cette belle journée de pêche et d'amitié.

GARD HANDBALL ARAMON-ROCHEFORT DU GARD







MATCH DE GALA SOUVENIR JEAN-MARIE ROSIER

La billetterie du match de Gala Bouillargues Handball Nîmes Métropole (D2F) vs Hbpc - Handball Plan de Cuques (D1) est ouverte
Seulement 4€ la place et gratuit pour les -15 ans
Billetterie disponible sur place.

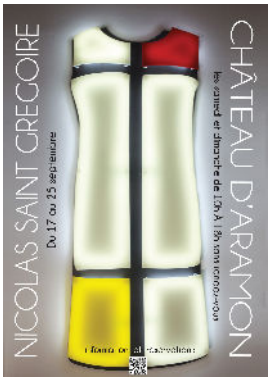
LE DÉCINES HANDBALL CLUB EN STAGE DE PRÉPARATION À ARAMON

Dans le cadre de son ambitieux projet de montée en national le club de la région lyonnaise a choisi Aramon pour son stage de préparation de la saison 22/23. Du 2 au 5 septembre les joueurs de Raffi Assadorian alterneront entre entrainements et match amicaux. Ils pourront tester leurs capacités au CSC Nîmes Champions Trophy le samedi 3 septembre ou ils retrouveront le Gard Handball Aramon Rochefort. Le DHC tient à remercier la municipalité et particulièrement feu M. Rosier pour cette opportunité.

JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE

AU CHÂTEAU D'ARAMON

À l'occasion des journées européennes du patrimoine 2022, le château d'Aramon aura le plaisir d'accueillir **NICOLAS SAINT-GRÉGOIRE**, artiste franco-américain POP ART explorant la lumière et la transparence, demeurant à Aramon où il a installé ses ateliers depuis 2 ans.
Directement inspirées par certaines des robes haute couture dessinées par Yves Saint-Laurent à partir de 1965, les œuvres de Nicolas Saint-Grégoire rendent hommage au couturier de génie et aux artistes qui l'ont lui-même inspiré, comme Mondrian, Wesselmann ou Warhol.
Tout au long de sa carrière, le passionné d'art qu'était Yves Saint Laurent s'inspira, pour ses propres créations, d'artistes dont il admirait le travail.
Ainsi naquirent certaines des robes les plus emblématiques du génie de la couture comme la série des robes Mondrian, la robe Braque ou les robes Pop Art, hommage notamment à Andy Warhol, ami et portraitiste d'Yves Saint-Laurent.
Poursuivant un travail plastique visant à briser les frontières entre l'art contemporain et les autres modes d'expression artistique, Nicolas Saint-Grégoire explore depuis plusieurs années l'œuvre du couturier.



Il en extrait des modèles à partir desquels il crée ces sculptures lumineuses de plexiglass et néons. Libérés alors de leur fonction primaire de vêtement, magnifiés par l'utilisation de la lumière, ces formes et ces graphismes nous donnent à voir toute la pureté de leurs lignes et leur puissance chromatique.
Par son travail Nicolas Saint-Grégoire poursuit ce dialogue entre le vêtement et l'art instauré par Yves Saint-Laurent, Il le mène à son terme en en franchissant l'ultime étape : faire de ces modèles conçus par un couturier des œuvres d'art à part entière.

EXPOSITION DU 17 AU 25 SEPTEMBRE 2022 LES SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H SANS RENDEZ-VOUS.
SUR RENDEZ-VOUS EN SEMAINE.
INFORMATION ET PRISE DE RENDEZ-VOUS VIA LE QR CODE DE L'AFFICHE OU SUR AMISCHATEAUDARAMON@GMAIL.COM.
ENTRÉE GRATUITE
CHÂTEAU D'ARAMON – BOULEVARD GAMBETTA – 30390 ARAMON





VISITE LIBRE DE L'EGLISE SAINT PANCRACE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2022, les Amis de Saint Pancrace vous invitent à venir redécouvrir l'église d'Aramon aujourd'hui restaurée.
L'église sera ouverte pour une visite libre le samedi 17 et le dimanche 18 septembre de 10 h à 12 h et de 14h à 18h.
Vous serez accueillis par des bénévoles et amis de notre association qui pourront vous orienter.
Au cours de votre déambulation, vous pourrez admirer les fonts baptismaux du XVIIIème siècle et leur décor XVIIème, le chœur du XIIème siècle recouvert de son décor néo roman ainsi que les différentes chapelles dont la fabuleuse chapelle Saint Roch et son décor néogothique.
N'oubliez pas vos appareils photos !
Depuis plus de 10 ans, l'Association des amis de Saint Pancrace œuvre pour la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'église Saint Pancrace. Elle s'est fixé pour objectif de recueillir des fonds destinés à la restauration des objets précieux et œuvres d'art, en complément des subventions publiques.
L'association s'attache à faire connaître et à faire visiter l'église Saint Pancrace.



Associations Patrimoine

JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE

Les Amis de Saint Pancrace, les Amis du Château d'Aramon et l'OCPA

VISITE GUIDÉE À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE D'ARAMON

Les Amis de Saint Pancrace, les Amis du Château d'Aramon et l'OCPA, vous convient à les suivre pour une visite commentée du village d'Aramon.
La visite comprend :
- l'intérieur de l'église St Pancrace aujourd'hui restaurée ;
- les hôtels particuliers datant des 15ème au 18ème siècles ;
- le quai et les ruelles médiévales ;
- la cour d'honneur, la salle d'Armes et le parc du château.

Nouveauté : ouverture exceptionnelle des portes de l'hôtel de Laudun.
Ces visites s'inscrivent dans le cadre des Journées Européenne du Patrimoine 2022 et sont proposées les :
- **Samedi 17 septembre à 10h00** et
- **Dimanche 18 septembre à 14h00**.

Rendez-vous Place Ledru-Rollin (Le Planet) devant la fontaine.
Visite gratuite.

LES FEUX DE LA SAINT JEAN

Contents de se retrouver le 23 juin pour fêter le jour le plus long de l'année sur le Planet avec le groupe folklorique « Les Enfants d'Aramon » accompagné par les musiciens « Li cigaloun Jounqueiren », les villageois se sont dirigés vers la placette St Jean. Le public nombreux a pu assister au changement du bouquet de la statue préparé par Lydie Décugis et déposé par Jean-Marie Linsolas.
Puis Pierrette Rochas, présidente de l'Association a lu le message de la flamme venue du Canigou . Enfin, la « Coupo Santo » interprétée par la chorale « Aramon Coeur » a clôturé la petite cérémonie. A suivi la distribution des flambeaux aux enfants impatients de faire la « pégoulade » autour du village pour finir la soirée autour du feu que les plus hardis sauteront avec allégresse. L'association « les Feux de la St Jean » a été heureuse d'organiser cette manifestation avec le soutien financier et logistique de la commune et avec l'aide des associations d'Aramon (l'étrier, le club vélo, le club des aînés) sous l'œil vigilant de la police municipale.
Nous espérons que de nouveaux bénévoles viendront nous rejoindre pour prendre le relais de la flamme.
PIERRETTE ROCHAS 06 88 15 49 62





LES MANIFESTATIONS DE L'OCPA

SAMEDI 3 SEPTEMBRE: VISITE GUIDEE DU VILLAGE
RDV à 10h devant la Mairie- 5 € par personne
Réservation souhaitée au 0466629728
VENDREDI 16 SEPTEMBRE : CONTES ET MUSIQUE AUX CAPITELLES À 18 H
Même programme que le 22 juillet annulé cause chaleur et interdiction de circuler dans les collines
Conteuse : Chantal Gallo Bon, Li Festejaire et ses Tambourinaires et Fred le magicien
Soirée gratuite. Prévoir piquenique
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE: « SI LES ARAMONADES M'ETAIENT CONTEES »
SPECTACLE à la salle des fêtes à 15 h
Spectacle conçu, écrit, interprété par des Aramonais
Tarif : 5 €
DIMANCHE 2 OCTOBRE : VIDE GRENIER
Les formulaires d'inscription seront disponibles en mairie et sur internet à compter du 12 septembre
Permanences Maison de Associations les:
Mercredi 21 /09 de 10h à 12h et 18h à 19h
Mercredi 28/09 de 10h à 12h et 18h à 19h
Samedi 1er octobre de 10h à 12h
Tarif : 6 € le mètre linéaire
Il a été décidé de proposer 2 zones avec 2 horaires différents
Centre-ville : jusqu'à 16h30
Boulodrome et parking jeux d'enfants : jusqu'à 13h30
Le spécifier sur les feuilles d'inscriptions
DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022: CONCERT DE LA CHAPELLE ST AMANT _ THÉZIERS À 16H 30
« MEDITATION » avec Cordélia Palme violon, F Durand alto, A Girard-Gigas harpe, I Ribet soprano
Entrée : 10€ réservation au 0466629728 et ocparamon@free.fr

Associations Loisirs & solidarité

les chats libres d'Aramon

L'association Les Chats Libres d'Aramon fête ses 4 ans d'existence cet été, cela représente plus de 500 chats, chatons, qui ont été pris en charge nourris, soignés, stérilisés, certains adoptés et identifiés.
Et pourtant … il en reste encore beaucoup qui attendent notre aide.
Ils ont toujours besoin de nous et nous avons besoin de votre aide :
·Besoin de Famille d'Accueil.
Être famille d'accueil c'est faire le relais entre la rue et la nouvelle famille du chat. Vous hébergez un chat, vous lui fournissez gîte et câlins à volonté et ce jusqu'à son adoption. Les frais vétérinaires sont pris en charge par l'association et nous vous accompagnons au quotidien.
C'est une très belle aventure !! Tentez là !!

- Besoin de plus de personnes sur le terrain pour nous aider à trapper, nourrir, répondre aux signalements, emmener chez les vétérinaires, construire des abris, nous seconder pour les collectes alimentaires…
- Besoin d'endroits fixes pour établir des points de nourrissages et abris : un petit coin devant chez vous ? Au fond de votre jardin ? Un endroit que vous trouveriez adéquat ?
- Abonnez-vous à notre page Facebook afin de nous aider à partager nos annonces d'adoptions, suivre nos actualités et nous aider lorsque cela vous est possible.
- Adhérez à l'association : C'est grâce aux adhésions et dons que nous pouvons les soigner.
- REGOIGNEZ NOUS !!!

Nous en profitons pour rappeler à tout propriétaire de chats l'importance de la STERILISATION, celle-ci est primordiale pour le bien être de vos animaux mâles comme femelles, et l'obligation de les faire identifier : trop de chats que nous récupérons sociables, non identifiés et qui se retrouvent mis à l'adoption alors qu'ils avaient peut-être déjà une famille.
VOUS TENEZ A VOTRE CHAT : STERILISEZ et IDENTIFIEZ LE !!
Contact au : 07.66.80.36.76



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SERA LANCÉE DÈS SEPTEMBRE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE AFIN DE SENSIBILISER LA POPULATION AUX RÈGLES IMPORTANTES DE LA VIE AVEC UN OU DES CHATS

EN SOUTIEN À L'ASSOCIATION LES CHATS LIBRES D'ARAMON, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE APPUYER QUELQUES POINTS IMPORTANTS:

- Il existe une obligation d'identifier ses animaux (article L 212-10) si votre animal n'est pas identifié, vous pouvez vous voir infliger une amende.
- Il en est de même pour la divagation des chiens et des chats.
- La stérilisation est de la plus haute importance pour éviter des portées qui seront abandonnées par la suite.
- Les personnes qui souhaitent nourrir les chats libres peuvent se rapprocher de l'association, qui les aidera à trouver des endroits adéquats.
- Les personnes en présence de chat/tes en chaleur, pleines doivent prendre contact avec l'association…et ne pas attendre que les chatons aient 3 mois pour les signaler
- L'association est indépendante de la municipalité et fonctionne uniquement avec quelques bénévoles, qui pour la plupart travaillent ailleurs et consacrent donc uniquement du temps personnel à cette association. Toute l'aide qui peut leur être apportée sera la bienvenue.

Aramon Chœur

La chorale Aramon Choeur reprend ses répétitions le **Mardi 6 Septembre 2021, à 20h00, Salle Eugène Lacroix,**
avec un nouveau chef de chœur, Monsieur Michel Menéghini.
Entrée libre aux nouveaux choristes pour les répétitions de Septembre.
Le chant choral présente de nombreux avantages pour la santé. On peut citer l'élimination du stress, l'entretien la mémoire, l'amélioration de la respiration et de la posture, le renforcement du système immunitaire, et même un effet "lifting" naturel, en plus de développer des relations sociales.
Alors n'hésitez pas à venir tester par vous-mêmes !

Associations Loisirs

PROGRAMME DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022

Lundi 5 Nous aurons le plaisir de nous retrouver au club pour la reprise des activités saison 2022/2023 à 14H30
vendredi 9 loto goûter à 14 h au club.
Samedi 10 forum des associations, nous y serons. Nous espérons votre visite le matin uniquement de 9h30 à13h30 à la Halle des Sports.
Mercredi 14 de 9 à 11 heures, la rencontre repos après le marché
Mercredi 14 cinéma au club
Mardi 20 concours de boules, au boulodrome 14 heures. Boissons fraiches et goûter
Vendredi 30 concours de belote 14 h, ouvert à tout le monde.
Le lundi - mercredi - vendredi l'après-midi au club à 4h30.
Le programme du mois d'octobre, novembre et décembre vous sera communiqué prochainement.
Nous vous souhaitons une excellente reprise.

PETITE ANNONCE

ASSOCIATION ARAMONAISE RECHERCHE COUTURIÈRE PROFESSIONNELLE POUR ATELIER DE COUTURE.
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
4H RÉMUNÉRÉES UN APRÈS-MIDI PAR SEMAINE DE 14H À 18H
LIU: LA MAISON DES ASSOCIATIONS
SAUF PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

NUIT DES ETOILES



Le club d'Astronomie Orion Provence, avec le concours de la Mairie d'Aramon, organisait une soirée Nuit des Etoiles avec observation du ciel au travers des télescopes et lunettes des membres du club d'astronomie sur l'esplanade de la salle des fêtes.
7 instruments ont été installés, un télescope Rictchey-Chrétien de 200mm équipé d'une caméra pour vision sur écran, une lunette de 150mm en vision direct, un télescope Newton de 200mm en vision directe, une lunette de 80mm équipée d'une caméra pour vision sur écran, un télescope Schmidt-Cassegrain de 250mm en vision directe, une paire de jumelles de 100mm aimablement prêtée par le club d'astronomie d'Uzès et un télescope Newton de 114mm.Dès 21h00, le ciel étant encore bien bleu, la lune a été la première cible. Parmi les visiteurs nous avons recensé des personnes venant de Barbentane, Avignon, Sommières et surement d'autres villes et villages à proximité.
Nous avons également eu l'honneur d'accueillir plusieurs élus de la mairie d'Aramon ainsi que Pierre Prat, Président de la communauté de commune du Pont du Gard.
Malgré le vent nous avons pu montrer la lune, des nébuleuses ; M57 (Nébuleuse de la Lyre), M27 (Nébuleuse Dumbbell), des galaxies ; M51 (Galaxie des Chiens de Chasse) ; des amas globulaires, M13 et M92 dans
La constellation d"Hercule, des étoiles doubles et d'autres objets plus ou moins accessibles à cause du Mistral.
De nombreux jeunes très intéressés par l'astronomie nous ont accompagnés jusqu'à la dernière minute.
Au vu des conditions météo cette soirée a tout de même été un succès et nous donnons rendez-vous aux Aramonais et Aramonaises pour l'année prochaine.
Un grand merci à tous ceux qui ont permis de faire de cette soirée un franc succès.



Commerces & entreprises

LA CAVE ARAMON-THEZIERS VIGNERONS ÉTAIT PRÉSENTE AUX ESTIVALES DU RHÔNE À AVIGNON, CAPITALE DES CÔTES DU RHÔNE. LE 30 JUIN 2022

La soirée de clôture des Estivales du Rhône 2022 s'est déroulée Place du Palais des Papes.
Quelle bonne surprise d'y voir le stand de la cave d'Aramon-Théziers Vignerons parmi 21 vignerons exposants de l'Appellation des Côtes du Rhône !
Sandrine Imbert, l'Assistante de Direction de la cave, proposait une belle dégustation des vins de la gamme « Conception » - AOP Côtes du Rhône, dans les 3 couleurs : blanc, rosé et rouge.
Nous avons apprécié l'accueil chaleureux de notre cave aramonaise ainsi que la subtilité de leurs vins : l'élégance et la finesse du Conception blanc, le volume et la fraîcheur du Conception rosé !
Nous avons réalisé la chance d'Aramon de bénéficier d'une richesse viti-vinicole grâce à son terroir et ses vignerons qui transmettent depuis 1955, de génération en génération, un savoir-faire et un savoir-être de qualité !

Martine Tardy
Membre de l'association les Compagnons des Côtes du Rhône depuis 22 ans

Pour information :
Dégustation et vente de vins au caveau
3464 Route de Montfrin
30390 ARAMON
Tel : 04 66 57 40 08
contact@atv-vignerons.com

INONDATIONS 20 ANS

NE PAS OUBLIER 09-09-2002

ARAMON

UNE CÉRÉMONIE HOMMAGE EN MÉMOIRE AUX VICTIMES ET À LEURS FAMILLES, MENÉE PAR MADAME LE MAIRE, AURA LIEU:

LE 09 SEPTEMBRE À 17H30

EN MAIRIE D'ARAMON



















Lundi 9 septembre 2002, à 20h30. La rupture d'une digue au confluent du Rhône et du Gardon noie Aramon sous un véritable torrent. Près de 500 maisons sont inondées. Les secours procèderont à un millier de mises en sécurité, Malgré une importante mobilisation, . cinq personnes ont perdu la vie ce jour là. Aujourd'hui, la digue a été reconstruite. Sa solidité est contrôlée régulièrement afin que la catastrophe ne se reproduise plus.

Cercle de Généalogie

Le Rhône à Aramon









AMÉNAGEMENT DU FLEUVE

En 1963 le pays est sous la gouvernance du Général De Gaulle qui veut restaurer à la France sa grandeur. Débute alors une série de travaux de toutes sortes et dont le paquebot France et l'avion Concorde sont les emblèmes les plus connus. Il faut aussi trouver de nouvelles sources d'énergie, continuer à construire de grands barrages hydro-électriques, et réaménager le Sud-Est de façon à recevoir le maximum de pétrole dont on a grand besoin.

Pour Aramon une nouvelle ère commence : il se trouve presque au centre de l'aménagement du « Grand Delta » et va voir entre les années 1960-1970 ses paysages ancestraux disparaître au profit de la canalisation du Rhône.

Hélas ce n'est pas toujours à son profit comme le montre cette énergique protestation du Maire d'Aramon et de son Conseil en 1963 ; protestation qui n'aura que peu de résultats : les îles disparaitront et les forêts entre Avignon et Beaucaire brûleront pendant six mois ! la carte de la région sera entièrement redessinée en nous assurant qu'on serait protégé des crues centenaires. Un grand nombre d'aramonais savent ce qu'il en est…

SÉANCE DU 7 JANVIER 1963 21H TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS. PROTESTATION DU CONSEIL MUNICIPAL MAIRE : PIERRE RAMEL

Objet : Aménagement du Rhône par la CNR Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet,

Monsieur le Préfet du Gard,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation créée à Aramon par la création du canal de la chute de Vallabrègues.

Ce projet prévoit en effet l'expropriation d'une très importante partie de la plaine cultivable d'Aramon : les quartiers de l'Illon, de la Lionne, de l'île Carlaméjean, de l'île de Tamagnon, du quartier du Siard et du quartier des Agasses ainsi que sur la rive gauche du quartier de la Roque d'Acier.

Ces différents quartiers représentent plus d'un tiers de la superficie de la plaine d'Aramon et constituent sans aucun doute une source de travail et de profits appréciables pour les agriculteurs, et par voie de conséquence pour la commune elle-même. Il y a là une suppression sans contrepartie et je vous serais très obligé si vous pouviez intervenir auprès du service intéressé afin de revoir la répartition des revenus découlant de l'implantation de l'usine de Beaucaire. Cette commune en effet bénéficiera de la totalité des rentrées d'argent (sans qu'elle même soit touchée dans son territoire) alors qu'Aramon durement touché n'aura droit à aucune répartition. Il y a sans doute là une injustice que vous comprendrez et que vous vous attacherez à faire disparaître ou tout au moins à amoindrir.

D'autre part les digues prévues par le projet ne protègeront en aucune façon le terrain de la plaine d'Aramon qui demeurera inondable par le Gardon, ainsi qu'aucun bénéfice n'est prévu en contrepartie de la plaine alors qu'une digue allant jusqu'aux environs de Montfrin protègerait enfin définitivement ce que la CNR veut bien nous laisser.

Le niveau constant de l'eau à la cote 16 prévu par le projet présente un danger grave pour la cité elle-même en cas de rupture, certainement improbable, mais toujours possible d'une digue du dit canal. Ce serait une catastrophe sans précédent et je me permets d'attirer votre attention sur ce fait. En outre Aramon est à une côte très basse et risque de voir ses bas-quartiers constamment ruinés par une humidité néfaste, tant au point de vue habitabilité que sanitaire.

Dans nos doléances auprès du service du Génie Rural je n'ai pas manqué d'insister sur ces points, protestant en outre contre la portion exagérée du territoire de ma commune qui est comprise dans l'expropriation. Je proteste énergiquement sur le fait qu'à aucun moment, je n'ai pu présenter la défense des intérêts de mes administrés et alors que le département des Bouches-du-Rhône si désireuse de voir le projet aboutir n'a aucune part au sacrifice, le Gard subit un véritable vol car nous n'avons aucune illusion sur les indemnisations.

Je sais pertinemment que des réunions ont eu lieu à Arles groupant les sous-préfets et les maires de communes des Bouches-du-Rhône riveraines du projet Aucune réunion semblable n'a eu lieu dans le Gard et nous nous sommes laissés dépouiller sans élever une seule fois la voix.

Je veux espérer qu'il n'est pas encore trop tard pour agir et je vous serais très reconnaissant si vous pouviez m'accorder une audience qui permettrait de vous exposer plus complètement mes doléances. La Compagnie Nationale du Rhône a aussi, vous le savez une vocation d'intérêt agricole, il me semble qu'une intervention de votre part serait souhaitable et pourrait aboutir à améliorer le sort qui nous est fait. Je sais que vous avez exprimé maintes fois l'idée de faire du Gard un département prospère et suis donc persuadé que ce grave problème retiendra votre attention et que vous donnerez une réponse positive à ma demande.

Signé par Pierre Ramel, maire d'Aramon, ainsi que par tous les membres du Conseil Municipal

EMERGENCES, FESTIVAL DE L'EAU
UN ÉVÉNEMENT POUR ALERTER ET ÉMERVEILLER !





UNE INITIATIVE D'UNE HABITANTE DU TERRITOIRE, PROFESSIONNELLE DE LA PRODUCTION MUSICALE

Je m'appelle Sabine Châtel, j'ai grandi à Aramon et je suis productrice de musiques, agent d'artistes.
Le 9 septembre 2002, ma vie a basculé, comme celle de nombreux habitants du territoire a basculé, lorsque notre maison familiale a été inondée emportant ma mère dans la tragédie.

J'ai vécu et traversé avec les habitants du village les épreuves de la destruction, les tracas de la reconstruction, la tristesse des souvenirs perdus, mais j'ai aussi ressenti cette incroyable vibration d'un village à l'unisson d'une émotion commune, tendu vers l'espoir d'en sortir et par le besoin du vivre ensemble. Depuis bientôt vingt ans, je m'interroge sur comment transcender les traumatismes, les peurs, et associer mon village à un événement positif d'où émergerait un regard confiant vers l'avenir, retrouver cette énergie si intense qui nous a uni dans le malheur au-delà des clivages du quotidien.

L'immobilité forcée de la pandémie m'a obligée à revoir mes habitudes (voyages incessants, tournées), mon cadre de travail, et à considérer, comme nombre d'entre nous, le dérèglement climatique et ses conséquences (inondations, pandémies, sécheresse…) comme le principal enjeu de ces prochaines années.
J'ai décidé de mobiliser mes compétences, mon réseau, ma passion de la musique pour ce rendez-vous « Emergences » que j'ai imaginé.
Un rendez-vous dans lequel je propose de réunir le monde de la musique et celui du développement durable, de faire se rencontrer ceux qui cherchent, qui anticipent les risques, et ceux qui vivent le territoire au quotidien dans leur métier ou avec leur famille. Un rendez-vous où la musique, les chants nous unira à nouveau dans l'émotion, la chaleur et la communion. Un rendez-vous pour Alerter et Emerveiller.

"Une découverte de l'Eau et du Territoire à travers des activités pédagogiques de sensibilisation pendant et en amont du festival"

Le Mot



A travers les multiples facettes de nos cultures et en y associant l'ensemble des acteurs aramonais, ce rendez-vous rassembleur, musical, culturel et festif permettra de contribuer aux réponses à apporter aux questions sociétales et environnementales de l'avenir de l'eau. Avec un ancrage local fort, nul doute que cet événement bénéficiera d'un écho régional voire national qui servira le territoire et ses populations.

JEAN MARIE ROSIER, MAIRE D'ARAMON
Décédé soudainement le 11 avril 2022,
Cette première édition lui sera dédiée.

BILLETERIE

RENSEIGNEMENTS, INFORMATIONS, RÉSERVATIONS SUR LE SITE : EMERGENCESFESTIVAL.FR

Les concerts en plein air, spectacle jeune public, sont gratuits.
Les concerts payants sont entre 12€ et 28€
Réductions jeunes moins de 26 ans, demandeurs d'emploi.
Pass 6 concerts 60€ (quantité limitée)

Renseignements : contact@emergencesfestival.fr / 06 19 72 96 43

Billetterie en vente à la Boutique du Planet (Aramon).

UN FESTIVAL Ecofriendly

Un festival éco-responsable, Dans le contexte de l'urgence climatique actuelle, nous faisons le pari de la production d'un événement à faible empreinte carbone, en espérant ainsi donner des idées, donner l'exemple et faire notre part….Une « Green Team » est chargée de chercher les solutions éco-responsables à toute action : utilisation limitée du plastique (bouteilles, emballages…), respect de l'eau et de l'environnement, limitation des déplacements carbonés du public (incitations aux déplacements doux, covoiturage, rezo pouce…) et des artistes (transports en train, logements dans Aramon), une offre alimentaire variée et de qualité (carnée et végan) en circuits courts favorisant les producteurs locaux, utilisation d'infrastructures préexistantes, de matériaux réutilisables et recyclables, limitation des impressions papier, des objets à usage unique, tri des déchets…
Le festival est en cours de labellisation : Événements Eco-Responsables en Occitanie. Label qui sera obtenu après évaluation pendant son déroulement.
Ce label est créé en 2022 de la volonté de festivals et événements sportifs de la Région Occitanie et soutenue par celle ci.







EMERGENCES
FESTIVAL DE L'EAU
DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2022



SAMEDI 10 SEPTEMBRE

9h30 - Balade commentée : Le Risque inondation sous tous les angles : Une balade au coeur d'Aramon proposée par l'EPTB Gardons

9h30 - Médiathèque - Spectacle jeune public « Loéla » - Céïba et Laura Caronni : (3 mois à 5 ans)

11h - Relais Fluvial Les Estères : parade bateaux, concert-apéro Jazz Ecole de musique d'Aramon.

14h - Table ronde - Planet : La ressource en Eau et son partage à l'heure du changement climatique :

15h30 - Médiathèque - Spectacle jeune public - « Loéla » - Céïba et Laura Caronni :(3 mois à 5 ans)

18h - Relais Fluvial Les Estères : Scratchwater, Spectacle Eclaboussant FANFARE AFRO AQUATIQUE - TOUT PUBLIC

21h - Château d'Aramon : Soirée musicale 28€/22€
"Tales of Rivers" Dizzylez (slam) et Rémi Charmasson (guitare), JAZZ ET SLAM "La Loba" La Chica (piano/Voix) : POP CHAMANIQUE

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

9h - Petite Halle - Rencontres avec les partenaires : échanges, rencontres autour d'un petit déjeuner offert par l'association.
Salle Jarié : Ouverture de l'exposition photographique The Lost Compass, proposée par l'Unesco Icireward

14h - Table ronde - Cour du restaurant Les Platanes - « Inondations en méditerranée, des phénomènes extrêmes aux enjeux de l'adaptation du territoire et des hommes ».

18h - Eglise Saint-Pancrace 18€/12€- Concert d'ouverture : « Passione italiana » Silvia Malagugini - Chants Polyphoniques italiens

21h -Soirée Musicale - Château d'Aramon 18€/22€
"Eau de Vie » Gérard Kurkdjian (récitant), Eric Sempé (flute), David Amar (guitare) "Anahita" Ariana Vafadari (mezzo soprano), avec Leïla Soldevila (Contrebasse), Julien Carton (piano) et Driss el Maloumi (Ud) avec la participation exceptionnelle de Rana Gorgani (danse sacrée)

RETROUVEZ LE PROGRAMME EN DÉTAIL SUR WWW.EMERGENCESFESTIVAL.FR

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

9h00 - Péniche Althéa - Spectacle jeune public - « Loéla »- Céïba et Laura Caronni : (3 mois à 5 ans)

10h30 - Péniche Althéa - Ré-éveil au son de l'eau...atelier sophro avec l'eau pour enfants et parents. - gratuit - Réservation (petit groupe)

à partir de 12h00 - Zone Humide de la Jacotte : Buvette, restauration, pique-nique

Ateliers - animations famille, balades nature (inscription recommandée).

- Atelier : Découverte du Gard au fil de l'Eau (durée 45mn)
- Atelier : Enter the Box -escape game à l'envers sur le risque inondation. (durée 45mn)

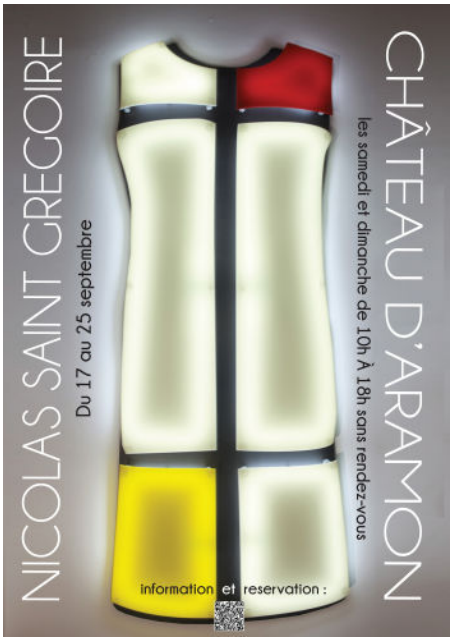
13h et 14h30 (durée 1h30) Balade nature sur les Paluns : partez à la découverte de l'histoire et de l'écologie de cette vaste zone humide !

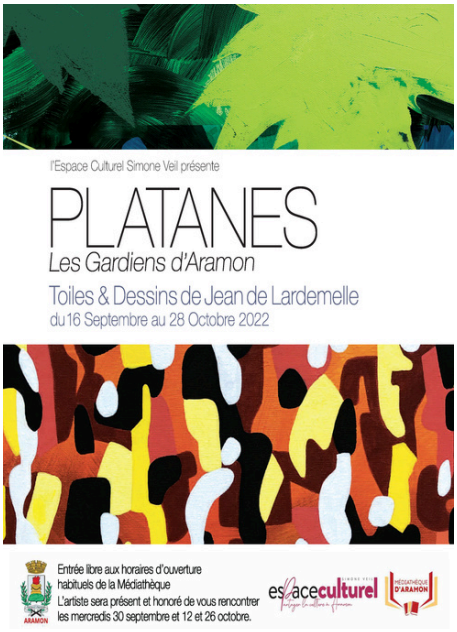
14h30 et 15h45 « Sub Aqua » Braquage Sonore SIESTE musicale cinématique

14h / 15h15 / 16h30 « Toile Tissée » La Double Accroche, TOUT PUBLIC, VIOLONCELLE ET FIL

18h - Château d'Aramon **18/12€** : Concert de clôture New Orleans Gospel Quartet







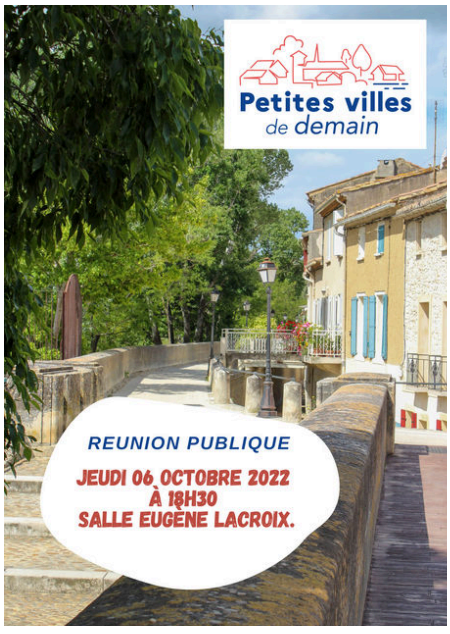


Agenda *rentrée*









Carnet

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr avant le 7 octobre pour une distribution prévue le 21 octobre.

naissances

- Ella GONNET, fille de Daniel GONNET et de Florelle GONNET, née le 26/06/2022
- Lucile BEGUE , fille de Sébastien BEGUE et d'Estelle ANDRE , née le 07/06/2022
- Sacha PARROSSEL, fils de Lilian PARROSSEL et Julie DEBARD, né le 10/06/2022
- Telya DESSERRE , fille de Michaël DESSERRE et Aline BOULET, née le 07/08/2022

Mariage



C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que ce samedi 2 juillet 2022, j 'ai procédé à l'union de Melissa, animatrice au centre de Loisirs et Moussa dans notre mairie d'Aramon
La qualité de cet événement, dont je tiens à témoigner en tant qu'adjointe à la culture donne tout son sens à la Mairie qui est également la Maison du Peuple.
Ce moment de partage, d ' Amour autour de l'union de Melissa et Moussa accompagnés par leurs enfants, parents, amis, sœurs et frères d'âme nous rappelle combien la rencontre avec l ' autre est riche et fondamentale pour l 'Être Humain.
Je conclurai par cette phrase
"...Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux" *Antoine de Saint Exupéry*

Frédérique Louvard-HIlaire
Adjointe au Maire

BLOC-NOTES

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes &Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS (dépannage/raccordement)	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Médecins

Dr LOUBET M.	04 66 57 41 71
Dr LOUBET B.	04 66 57 02 81
Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

De garde	32 37
Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03
Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Tribune libre

Le groupe Aramon passionnément

Depuis mai, de fortes températures et périodes caniculaires alternent. L'étiage des cours d'eau, nappes phréatiques lacs et lônes est au plus bas. Certes notre région a eu à souffrir de sécheresse au cours des siècles mais la population a augmenté et notre consommation en eau également. De nombreuses communes doivent organiser des restrictions de l'usage de l'eau. La canicule favorise les incendies qui détruisent notre biodiversité.

Le changement climatique et ses conséquences sont au centre de nos préoccupations. Ainsi, Aramon comme d'autres communes, a pris la décision d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h du matin dans de nombreux quartiers du village. Cela favorise la biodiversité avec le rétablissement d'une trame noire et permet de lutter contre la surconsommation énergétique.

L'association « Émergences » organise un festival de l'eau du 9 au 11 septembre. Nombreuses seront les thématiques abordées autour de l'eau, enjeu fondamental dans les prochaines années ! Ce sera un temps pour tous de s'informer, participer à des débats et échanger avec des scientifiques sur les risques : inondation, sécheresse, et sur les solutions à y apporter. De nombreux concerts et animations seront proposées dans le cadre de ce festival.

En octobre, le 6, en soirée, à nouveau un temps d'échanges. Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, une réunion d'information sur nos différents projets est organisée salle Eugène Lacroix. Quartier de la gare, habitat, économie, mobilités douces seront débattus.

Être acteur de la vie démocratique, c'est possible. !!!!

Trouvez dans ce Tambourin l'appel à participer au tirage au sort pour désigner les membres du comité consultatif pour le Budget Participatif d'Aramon.

Dernier Week-end d'Aout, nous retrouverons pour notre traditionnelle fête votive dont vous pouvez découvrir le programme dans ce Tambourin.

Terminons par une pensée pour nos voisins de Barbentane. L'incendie catastrophique de la montagnette nous invite à la vigilance et à la solidarité. La commune a envoyé sur Barbentane des palettes de packs d'eau ainsi que des repas froids pour les pompiers que nous saluons ici, leur engagement a permis de sauver le village ainsi que l'abbaye Saint Michel de Frigolet.

« Dans un monde entièrement fait pour l'homme, il se pourrait bien qu'il n'y eût plus de place pour l'homme » R GARY

Une autre voix pour Aramon

Une fois n'est pas coutume, pour la grande majorité d'entre vous, c'est la rentrée scolaire qui vient ponctuer la fin des vacances, le retour de certaines contraintes du quotidien mais aussi la reprise des activités sous des températures plus clémentes.

CANICULE :

Nous avons tous subi un été caniculaire, lourd de conséquences sur la nature, les cultures et sur les personnes. A ce propos on ne peut que regretter la suppression d'une certaine fontaine à jets d'eau escamotables sur le Planet qui aurait pris tous son sens chaque été mais restée malheureusement bien trop peu de temps en place !!!

Certains aramonais, spectateurs consternés et impuissants devant un impressionnant panache de fumée et le ballet des canadairs sur le Rhône, d'autres plus actifs sur le terrain, ont assisté mi-juillet à la catastrophe de l'incendie de la Montagnette. Nous avons une pensée solidaire pour nos voisins barbentanais et vous invitons à soutenir comme nous le ferons toute initiative future de re végétalisation du secteur sinistré. Maintenons notre vigilance et n'oublions pas que nous sommes tous acteurs par nos comportements.

OUVERTURE POSSIBLE ?

Suffisamment rare pour être relevé !! Dans ses 2 précédents éditos, Mme le Maire associe les élus de la minorité que nous sommes à son projet de gouvernance. « De nombreuses passerelles sont possibles dans nos propositions » Nous avons en effet déjà montré à plusieurs reprises par nos votes que nous accompagnons tout projet allant dans le bon sens et construit dans l'intérêt général. Nous sommes attentifs à ses intentions et attendons maintenant des actes. Peut-être avec la création d'une commission "Travaux, urbanisme et développement" dont nous dénonçons l'absence depuis 2 ans. Peut-être aussi en demandant des réunions de commissions en amont de la prise de décisions ou de faire se réunir des commissions qui ne se réunissent pas (Pas de commission "Enfance, jeunesse et éducation" depuis 2 ans). Enfin peut-être aussi nous inviter à certaines réunions avec les acteurs économiques ou autour de dossiers majeurs et urgents (Cabinet médical, Gendarmerie etc...)

Restons positifs !!

SMICTOM :

Nouveau règlement pour notre déchèterie intercommunale depuis avril 2022. Nous vous invitons à prendre connaissance de celui-ci et de lire notre post du 12 juillet à ce sujet sur notre Facebook : UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON

ECLAIRAGE PUBLIC :

Depuis le 1er /08 et jusqu'au 30/09 est menée une expérimentation d'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers à partir de minuit. Présenté au CM du 30 juin en ces termes « Extinction partielle destinée à la réduction de l'empreinte environnementale et à la maitrise de la consommations énergétique » nous avons voté OUI en précisant que nous n'étions pas favorables à une extinction totale et que la sécurité devait rester un objectif prioritaire.

20 ANS DEJA :

Le 9 septembre 2002, Aramon sous les eaux du Gardon vivait une nuit d'enfer. Cette date est désormais inscrite à jamais dans l'esprit des aramonaises et aramonais qui ont vécu cette catastrophe. En commémoration de ce triste évènement, du 9 au 11/09 l'association EMERGENCES proposera un week end autour de l'eau dont le programme vous sera largement communiqué.

N'oubliez pas le Forum des Associations le 10/09 de 9h00 à 13h00, vous y découvrirez peut-être votre future activité et vous y rencontrerez tous les acteurs de notre riche vie associative. Bonne rentrée à tous.

VOS ELUS DE LA MINORITE

Une autre voix pour Aramon
Les élus de l'opposition

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR



Cécile Muselet
Photographe

07 65 78 72 19

cecile.muselet@hotmail.com

1 Place Hoche
30390 Aramon

Uniquement sur rendez-vous

Siret n° 90903927300018









Ordi Doc Aramon
www.ordi-doc.fr 07 66 22 14 02





ARAMON

ARAMON FÊTE VOTIVE

PRÉSENCE DE FORAINS ET DE RESTAURATION

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

16H COURSE DE LIGUE PUIS BANDIDO AUX ARENES
SOIRÉE DJ AVEC LE DARON, DJ SABATIER &CO SUR LE PLANET

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

11H ENCIERRO AUX ARENES
9H30 DEUXIÈME MANCHE DU FLOAT-LÔNE EN MÊME TEMPS QUE LE CONCOURS DE PÊCHE EN DUO
12H GROUPE TABASCO AU PUB 16 ET PAËLLA
12H APÉRO BODEGA AVEC DJ DILAN DU MAS LA FAREL AUX PLATANES
16H COURSE À L'AVENIR PUIS BANDIDO
15H BOULE ARAMONAISE: CONCOURS OFFICIEL DOUBLETTES MONTÉES 200€ + LES MISES
EN SOIRÉE: EVE ANGELI CHANTE LES ANNÉES TUBE. CONCERT LIVE SUIVI D'UN BAL AVEC LE RICHARD GARDET ORCHESTRE SUR LE PLANET

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

9H BOULE ARAMONAISE CONCOURS ENFANT - DE 14ANS
9H PETIT DÉJEUNER OFFERT PAR LA MAIRIE
11H ABRIVADO LONGUE- DÉPART DES PALUNS-PONT DU CHATEAU-ARÈNES
12H DJ TOTOFF AU PUB 16
12H APERO BODEGA AVEC DJ BUBU AUX PLATANES
16H COURSE DE TAU PUIS BANDIDO
15H BOULE ARAMONAISE :CONCOURS DOUBLETTES MONTÉES OUVERT À TOUS 100€ + LES MISES
EN SOIREE: AU COEUR DES ANNÉES 80 AVEC LUCAS SPECTACLE & CO SUR LE PLANET

LUNDI 5 SEPTEMBRE

11H ABRIVADO AUX ARENES, REPAS DU CLUB TAURIN
12H AIOLADE PARTY AVEC ANIMASUD DISCO AUX PLATANES
16H30 FINALE DU BIOU D'ARGENT



DU 2 AU 5 SEPTEMBRE

PROGRAMME